

# SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

DURÉE 1 JOUR



## PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- > Elu.e.s CSE / membres de la commission SSCT, militant.e.s d'entreprise et référent.e.s en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- > Aucun prérequis nécessaire



## OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier la réalité qualitative et quantitative des violences sexistes et sexuelles au travail
- > Connaître le contexte législatif et ses évolutions
- > Clarifier ce que sont les violences sexistes et sexuelles
- > Renforcer la prise en charge de la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail par les collectifs syndicaux et les élu.e.s CFDT
- > Prendre en charge syndicalement les victimes de violences sexistes et sexuelles au travail



## DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- > Connaître l'histoire des actions menées par la CFDT sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- > Exprimer et repérer ses représentations sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- > Identifier les réalités des violences sexistes et sexuelles au travail, au travers de trois sources de droit : le droit pénal, le droit du travail et le droit civil
- > Connaître les acteurs et les étapes de la prise en charge d'une victime de violences sexistes et sexuelles au travail



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Présentations, exposés et synthèses de l'animateur, travaux individuels, travaux en groupes et sous-groupes



## DATES ET LIEUX

*voir formations programmées par la FNCCB via les URCB pages 42 à 57.*



## COÛT

- Formation gratuite organisée par la FNCCB dans le cadre de son plan d'action annuel
- 20€ par jour/stagiaire si demande spécifique d'un Syndicat, d'une Section ou d'une Inter